



Quinzaine Franco-Allemande

OCCITANIE - SEPTEMBRE 2018

Une amitié qui a de l'avenir

La production de soie en Cévennes : son histoire, ses techniques, les entreprises locales et les perspectives actuelles.

Visites commentées en langue allemande par une guide animatrice du musée.

vendredi 21 et 28 septembre à 10h00 et à 14h30

Sur réservation au 04 30 67 26 94

Une première partie se déroulera dans le musée avec l'observation de son élevage de vers à soie, puis une démonstration de dévidage de cocons expliquera les techniques de fabrication du fil et les différentes étapes à respecter pour obtenir l'étoffe de soie.

La visite se poursuit en extérieur avec la découverte, dans les rues de la ville, des empreintes qu'y ont laissées les activités liées à la soie

Thèmes abordés :

* Le patrimoine de la soie : l'Architecture cévenole qui a dû s'adapter à l'élevage des vers à soie, la réhabilitation des filatures toujours très présentes dans le paysage cévenol , le mûrier « arbre d'or ».

*Les techniques de la soie : La magnanerie, les soins à apporter aux vers à soie et les conditions d'élevage. Pasteur et la pébrine.

Les différentes étapes du travail du fil et la fabrication des étoffes. Le tissage, le tricotage et la bonneterie cévenole. Une démonstration de dévidage de cocons sera effectuée par l'animatrice.

*Le déclin de l'activité, la production actuelle, les entreprises locales et la relance des élevages avec une nouvelle entreprise qui produit de la « soie conformée ».

Il existe un lien particulier autour de la soie entre les Cévennes et l'Allemagne à travers les métiers de la soie :

De grands centres industriels de filature et de teinture ont été créés en Allemagne (Stuttgart, Berlin, Dresde...), par des huguenots fuyant les persécutions religieuses en Cévennes après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Ils emportaient avec eux une grande partie des savoir-faire des métiers de la soie et de leur commerce, les huguenots s'étant spécialisés dans ce domaine suite aux mesures restrictives concernant l'exercice de certaines professions. Pour encourager leur installation, des mesures incitatives avaient été mises en place facilitant le développement de ces activités dans leur pays d'accueil.

Durée de la visite : 2h30
Tarif : 4.50€, gratuité enfants